

Herc 32k

Pour Alésia

Contre Alisiia

UN MOT DE RÉPONSE

DE

G. COLOMB

Maitre de Conférences Honoraire à la Sorbonne

A

M. JULES TOUTAIN

Directeur d'Études à l'École des Hautes Études



Librairie ARMAND COLIN
103, Boulevard Saint-Michel, PARIS (5^e)

—
1926

Pour Alésia, Contre Alisiia

Le 15 janvier 1925, paraissait dans la *Revue de Bourgogne*, sous la signature de M. Henri Drouot, un article fort intéressant sur les « Ephémérides d'Alésia ». Vous devinez que l'Alésia dont il s'agit n'est autre qu'Alise-Sainte-Reine : il ne saurait être question d'une autre Alésia dans une Revue bourguignonne.

Dans cet article, je relevais cette phrase :

Depuis cette date (1) Alaise est rentrée dans la brume. Ses champions se font rares et le dernier, M. Coulomb, n'a obtenu pour son « Enigme d'Alésia » que railleries ou sévères réfutations.

N'étant pas, je l'avoue, un lecteur assidu de la *Revue de Bourgogne*, j'aurais sans doute toujours ignoré que cette estimable et, d'ailleurs, intéressante publication s'était occupée de moi, si un mien ami ne m'avait mis sous les yeux l'appréciation que je viens de transcrire.

Ceci se passait le 15 mars.

J'écrivis aussitôt à M. Henri Drouot une lettre qui débutait ainsi :

Monsieur le Rédacteur en Chef, on me communique la *Revue de Bourgogne* du 15 janvier 1926 (n° I de la XVI^e année). J'y ai lu avec le plus vif intérêt l'article que vous avez écrit sur les « Ephémérides d'Alésia », et dans lequel vous avez bien voulu me consacrer 109 lettres ou signes, deux points et deux virgules.

Je vous ferai cependant remarquer qu'il y a une lettre de trop : je ne me suis jamais nommé Coulomb, mais Colomb. J'ai la faiblesse de tenir à l'orthographe de mon nom, comme je tiens à ce que les citations qu'on fait soient exactes, même si elles sont de César...

(1) 1861-1865, Époque des fouilles impériales autour du Mont Auxois.

M. Henri Drouot, qui comprend la plaisanterie, me répondit une lettre fort spirituelle dans laquelle il m'offrait les colonnes de la *Revue de Bourgogne* pour le cas où je consentirais à exposer les raisons qui me font croire qu'Alésia ne fut jamais sur le Mont-Auxois.

Je ne tenais pas outre mesure à déflorer le livre auquel je pense, et qui sera le complément logique de celui que j'ai publié en 1922⁽¹⁾; mais, le moyen de ne pas faire plaisir à un homme aussi aimable que M. Henri Drouot!

J'envoyai donc à M. Henri Drouot une note où j'avais bien soin de ne faire donner contre Alise que mon artillerie ultra-légère, et voici ce qu'on a pu lire dans la *Revue de Bourgogne* du 15 mai 1926, sous la rubrique : CORRESPONDANCE.

La Revue commence par me présenter au lecteur de la façon suivante :

ALAISE CONTRE ALISE.

On sait qu'au temps de Napoléon III et des fouilles dirigées à Alise-Sainte-Reine par le capitaine Stoffel, un assez grand nombre de savants pensaient que l'Alésia où, suivant les *Commentaires de la Guerre des Gaules*, César encercla, puis vainquit Vercingétorix et l'armée de l'indépendance gauloise, se trouvait, non pas au Mont-Auxois, mais à Alaise, un tout petit village situé dans l'arrondissement de Besançon, non loin d'Ornans. Cette thèse a semblé définitivement infirmée par les fouilles mêmes du Second Empire, qui remirent au jour, par tronçons, les tranchées du blocus romain, puis au XX^e siècle, à partir de 1905, par les multiples chantiers où réapparurent les ruines de divers quartiers gallo-romains ou gaulois d'une ville importante sise sur la planure du Mont-Auxois. Cependant, il est encore des partisans d'Alaise. On ne les connaît guère, à Dijon, à Semur, et dans les villes de ce côté-ci de la Saône, que comme des objets de facile risée, et ils y sont, ma foi, copieusement « moqués ». Mais il nous faut bien l'avouer, en toute sincérité : lorsque les Bourguignons se gaussent de la thèse comtoise, il se mêle bien à leurs considérants archéologiques et documentaires, quelques grains de l'ancestrale animosité que nourrissent, des siècles durant, l'un pour l'autre, les peuples riverains de l'antique Arar.

On considère donc partout, en Bourgogne, que la cause « Alaise contre Alise » est entendue... Aussi bien n'y a-t-on guère feuilleté le dernier factum des Comtois, cette *Enigme d'Alésia* qu'en 1922 le savant et courageux M. G. Colomb lança inopinément, et non sans ironie, certainement, en pleines controverses alisiennes, dans la nouvelle bataille archéologique qui se déroulait depuis quinze ans sur le plateau d'Alise-Sainte-Reine. On peut du moins affirmer que ses 280 pages ont été lues soigneusement par quelques bons érudits et qu'elles furent l'objet de sévères analyses dont l'une au moins, — autre celle de M. J. Toutain à laquelle M. G. Colomb, ci-dessous, s'en prend trop exclusivement, — mérite la lecture : c'est celle de M. Henry Corot, publiée dans le *Bulletin de l'Académie de Dijon*, 1922, p. 105 et suiv.

(1) *L'Enigme d'Alésia*, par G. Colomb, Librairie Armand Colin, Paris, 1922.

Dans son compte rendu, M. Henry Corot fait état de l'opinion très nette d'un Comtois de grande érudition, M. Maurice Piroutet, qui, en 1908, publia, dans les *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, sous le titre *La question d'Alaise*, une étude très documentée en réponse à la constitution à Paris, d'un comité de « fantaisistes » qui voulaient ressusciter Alaise, et qui écrivait : « Je déclare hautement qu'il faut être aveugle et cul-de-jatte à la fois pour prétendre que la plaine, dont parle César, existe à Myon » (près Alaise). Rude atteinte aux préférences comtoises que cette condamnation venue d'un Comtois hautement qualifié ! Quoi qu'il en soit, il est temps encore, si on le veut, d'opter, dans le procès d'Alise-Alaise pour la thèse jurassienne. Car M. G. Colomb, en ce printemps 1926, ne se tient nullement pour battu. Il pense même que ses arguments restent fort bons à faire valoir, et l'on va lire ici-même une lettre où il en produit quelques-uns à titre de spécimens. Mieux encore : il y annonce un nouvel ouvrage proalaisien.

Nous éprouvons un plaisir tout particulier à faire paraître ici ces lignes, parce que la *Revue de Bourgogne* tient à montrer qu'en toute matière bourguignonne, historique, archéologique, littéraire, géographique, elle entend constituer vraiment une libre tribune ouverte à toutes les opinions défendables, notamment à celles des Francs-Comtois, ces autres Bourguignons, nos frères ennemis d'autrefois, avec qui il serait ridicule, aujourd'hui, de ne pas entretenir de parfaites et sincères relations intellectuelles.

Nous avons communiqué la lettre de M. G. Colomb à M. Jules Toutain, le distingué président de la *Société des Sciences de Semur-en-Auxois*, qu'elle mettait particulièrement en cause, et nous donnons, à la suite des lignes dues au champion d'Alaise, la réponse du fouilleur d'Alise.

La Revue de Bourgogne.

Ayant ainsi pris ses précautions, présenté mon « factum », rappelé que j'étais un « cul-de-jatte » et déclaré que les Francs-Comtois sont « d'autres Bourguignons », ce qui ne plaira qu'à demi aux Comtois, très nombreux, qui ne veulent pas entendre parler du rattachement régional de la Comté à la Bourgogne, la Revue publie ma lettre :

I. — LETTRE DE M. G. COLOMB

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Dans un article signé de vous, paru dans la *Revue de Bourgogne* du 15 janvier 1926, je lis : « Depuis cette date (1861), Alaise est rentrée dans la brume. Ses champions se font rares, et le dernier, M. Coulomb — Colomb s'il vous plaît — n'a obtenu pour son *Enigme d'Alésia* que railleries ou sévères réfutations. »

Permettez-moi de vous répondre que je me soucie peu des railleries : il est si facile de râiller ! D'ailleurs, râiller n'est pas prouver. Laissons donc de côté railleries et râilleurs.

Quant aux « réfutations », je les attends encore, car vous ne considérez pas, je pense, comme une réfutation la communication faite par M. Toutain, le 8 février 1923, à la *Société des Sciences de Semur-en-Auxois*.

Si, cependant, vous regardiez cette communication comme une réfutation de mon livre, je conviendrais avec vous qu'elle est « sévère ». Il serait peut-être préférable qu'elle fût *juste*. Or, une réfutation ne peut avoir cette qualité si elle s'appuie sur des citations inexactes. J'ai le regret de constater que c'est le cas de la réfutation de M. Toutain qui fait dire à César des choses qu'il n'a jamais dites.

En voulez-vous un ou deux exemples ?

M. Toutain écrit : « César représente l'oppidum gaulois comme placé sur une colline abrupte de toutes parts. M. Colomb décrit la surface d'Alésia comme une succession de collines... » Ouvrons les *Commentaires* au chap. LXIX ; nous y lisons : « *Ipsum erat oppidum Alesia in colle summo, admodum edito loco ut nisi obsidione expugnari non posse videretur.* » Or, *editus* n'a jamais signifié « abrupt ». Saillant, éminent, haut, élevé, oui ! Abrupt, non !

De plus, le mot *undique*, qui signifie « de toutes parts », ne se trouve pas dans le texte de César. Avouez que, sur ce point, tout au moins, M. Toutain prend avec les *Commentaires* des libertés assez grandes.

Autre exemple ! M. Toutain écrit :

« La situation géographique ne fournit pas de meilleurs arguments, bien que M. Colomb ait usé d'une fantaisie tout à fait extraordinaire dans l'explication du texte de César. Il place, en effet, l'emplacement d'un combat de cavalerie, qui précéda la retraite de Vercingétorix vers Alésia, « en Séquanie et même assez loin de la Saône. ». Rien de tel n'est dit par César. César rapporte, au contraire, que le combat eut lieu tandis qu'il se dirigeait vers le pays des Séquanes en traversant l'extrémité du territoire des Lingons ».

Or, voici ce qu'on lit dans les *Commentaires* :

« ...quum Cæsar in Sequanos per extremos Lingonum fines iter faceret, ... circiter millia passuum X ab Romanis, trinis castris, Vercingétorix consedit ».

Pour qu'on ne m'accuse pas de faire de la « fantaisie », je copie la traduction qu'a donnée de ce passage Charles Louandre, traducteur favorable à l'hypothèse *Alise-Alésia* : « Au moment où César se rendait, chez les Séquanes, en traversant l'extrémité du pays des Lingons, Vercingétorix, en trois journées de marche, vint s'établir à 10 000 pas environ des Romains ».

A moins qu'en tirant vigoureusement sur le mot « s'établir », on n'arrive à lui donner le sens de « combattre », je ne vois pas qu'il soit question, dans ce passage, d'un combat livré par Vercingétorix à l'armée romaine « pendant qu'elle traversait l'extrémité du pays des Lingons », en direction de la Séquanie.

Le combat de cavalerie, auquel M. Toutain fait allusion a cependant bien eu lieu, mais c'est le lendemain (*postero die*), le lendemain seulement du jour où Vercingétorix s'était établi à 10 000 pas des Romains, c'est-à-dire le lendemain du jour où l'armée romaine était en train de franchir l'extrémité du pays des Lingons pour entrer en Séquanie. Entre le moment où Vercingétorix s'est « établi » et celui où il a lancé ses 15 000 cavaliers sur les têtes de colonne de l'armée romaine, il s'est donc écoulé un temps très suffisant pour que les Romains qui, la veille, étaient tout près de la frontière de Lingonie, aient, dès l'aube du lendemain, franchi cette frontière et se soient trouvés en territoire séquane au moment où ils ont reçu le choc de la cavalerie gauloise.

Pourquoi donc M. Toutain oublie-t-il le « *postero die* » ? Il me semble cependant que ce *postero die*-là a une certaine importance si l'on veut situer exactement le champ de bataille.

Ces deux exemples suffisent à démontrer que si l'unique « réfuta-

tion » que j'aie connue est « sévère » — et elle l'est, — elle manque vraiment un peu de base, et cela m'a, je vous l'avoue, beaucoup étonné de la part d'un homme de la valeur de M. Toutain.

Je fus autrefois partisan de l'identification *Alise-Alésia*. Mes premiers doutes sont nés au spectacle de l'opiniâtreté avec laquelle les partisans d'Alise s'efforçaient d'empiler arguments sur arguments pour défendre une cause que, depuis longtemps, personne ne discutait plus. « Il semblerait, me disais-je, que ces gens-là ne se sentent pas sur un terrain solide, puisqu'ils passent leur temps à chercher à l'affermir. »

Ma curiosité était éveillée et, pour la satisfaire, je me suis mis à confronter le site du Mont-Auxois avec le texte des *Commentaires*, et ce n'est pas sans surprise que, dès mes premiers pas dans cette voie, je constatai qu'il n'existe entre le texte et la topographie du Mont-Auxois que des concordances extrêmement légères..., quand il n'y a pas opposition. En voici, parmi beaucoup d'autres, deux exemples :

I. — On m'a montré, dans la plaine qui s'étend devant Alise, deux fossés, de section triangulaire, qu'on m'a affirmé être un fragment de la circonvallation tracée par César autour d'Alésia. Je n'avais aucune raison d'en douter. Malheureusement les *Commentaires* donnent de ces deux fossés la description suivante :

« ...duas fossas XV pedes latas, eadem altitudine perduxit » (chap. LXXII). Or, les deux fossés jumeaux qui me furent présentés avaient bien à peu près 15 pieds de largeur, mais ils n'en avaient que 8 et 9 de profondeur, tout au plus. Donc, en ce qui concerne les dimensions, ils ne répondent pas au signalement qu'en donnent les *Commentaires*.

Mais il y a mieux ! César ajoute : « ...quarum (fossarum) interiorem, campestribus ac demissis locis, aqua ex flumine derivata complevit ».

Donc les deux fossés creusés par César pour investir Alésia n'étaient pas au même niveau, puisque le fossé intérieur, c'est-à-dire celui qui était le plus rapproché de la ville, avait été ouvert dans des « locis campestribus ac demissis », en d'autres termes, « en contre-bas », dans des « terrains propres à la culture ». Or, les deux fossés jumeaux que j'avais sous les yeux se trouvaient exactement au même niveau. Si donc Alésia fut sur le Mont-Auxois, les deux fossés qu'on m'a fait voir n'ont jamais fait partie de la circonvallation romaine que César décrit avec tant de soin dans ses *Commentaires*. Qui a ouvert ces fossés ? Je l'ignore ; mais ce n'est certainement pas César. Si l'on veut trouver devant le Mont-Auxois les fossés de César, il faudra chercher ailleurs.

II. — Autre exemple de non-concordance ! A trois reprises différentes, César parle d'une plaine de 3 000 pas de long qui s'étendait devant la ville :

I. — Chap. LXIX : « ante id oppidum planities circiter millia passuum III in longitudinem patebat. »

II. — Chap. LXX : « Opere instituto, fit equestre proelium in ea planitiem quam intermissam collibus III millia passuum in longitudinem patere supra demonstravimus. »

III. — Chap. LXXIX : « Postero die, equitatu ex castris educto, omnem eam planitet quam in longitudinem III millia passuum patere demonstravimus... »

Donc voilà qui est clair et César insiste trop pour que nous ne le voyions pas : une plaine longue de trois mille pas romains s'étendait devant la place. Voudriez-vous avoir la complaisance de me dire où il me serait possible de trouver, devant le Mont-Auxois, une plaine ayant 3 000 pas de long et *pas plus de 3 000 pas*, car César est, là-dessus, aussi précis que catégorique. Ce n'est pas, je suppose, la plaine des Laumes, qui, elle, est interminable.

Si, par impossible, vous voyiez dans la plaine des Laumes la plaine de 3 000 pas dont parle César, je vous prierai alors de vous reporter au chap. LXX où César déclare que la plaine de 3 000 pas était « *intermissa collibus* ». *Intermissus*, dans les *Commentaires*, a toujours le sens d'*interrompu*. Une plaine interrompue par des collines est une plaine dont la surface n'est pas plate ; elle est tout au moins vallonnée. Voudriez-vous me montrer les vallonnements de la plaine des Laumes ?

Voulez-vous, à l'exemple de certains traducteurs, qu'*intermissus* signifie : *entouré de* ? Nous déclarerons donc, d'après César, que la plaine située devant Alésia était « entourée de collines ». Or, la plaine des Laumes est largement ouverte du côté de l'ouest où elle se prolonge indéfiniment : la seconde interprétation d'*intermissus* ne s'applique donc pas plus que la première à la plaine des Laumes.

Je pourrais continuer ainsi de façon à remplir un volume. Mais cette lettre est déjà trop longue et je m'en excuse. Je me bornerai donc à vous donner ici ma conclusion. Pour les quelques raisons que je vous ai dites et pour beaucoup d'autres que je vous dirai un jour, ma conviction est qu'on pourrait appliquer à la thèse *Alise-Alésia* le mot de « tenace mystification » dont S. Reinach ne craint pas de stigmatiser l'interprétation de certaine découverte archéologique faite au Mont-Auxois. Mais je serai plus courtois et je dirai que, selon moi, la thèse *Alise-Alésia* est une tenace « erreur ».

C'est parce que j'en suis convaincu que j'ai cherché à substituer à Alise un autre site qui « colle » mieux avec les *Commentaires*. Il est possible que, moi aussi, je me sois trompé. Mais alors, qu'on me le prouve ! N'étant pas entêté, je suis prêt à me rendre aux bonnes raisons qu'on voudra bien me fournir contre Alaise.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

12 avril 1926.

G. COLOMB.

M. Henri Drouot m'avait prévenu qu'il communiquait mon manuscrit à M. Toutain, professeur à la Sorbonne, afin que la réponse de M. Toutain fût imprimée à la suite de ma lettre, dans le même numéro de la Revue.

Le procédé manquait un peu de correction, car beaucoup d'auteurs ont l'habitude de remanier leur texte sur épreuves, et l'on doit ne regarder comme définitif que le texte corrigé et livré en bon à tirer par l'auteur ; mais comme j'ai toujours soin de ne confier aux imprimeurs que des manuscrits soigneusement mis au point, je n'avais aucune raison pour ne pas autoriser la communication de mon manuscrit à M. J. Toutain.

C'est ce qui fut fait, et voilà pourquoi la réponse de M. Toutain parut dans la *Revue de Bourgogne* en même temps que ma lettre.

Voici cette réponse. On me permettra de l'interrompre de temps à autre afin de la discuter point par point :

II. — RÉPONSE DE M. JULES TOUTAIN

Paris, le 30 avril 1926.

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Je vous remercie de m'avoir communiqué la lettre de M. Colomb et de m'autoriser à y répondre dans la *Revue de Bourgogne*. Je le ferai avec toute la brièveté et toute la modération possibles : il est pourtant nécessaire de mettre sous les yeux des lecteurs de la *Revue* les inexactitudes, vraiment inattendues, commises par mon distingué contradicteur.

Tout d'abord, M. Colomb ne paraît connaître, des études que j'ai consacrées à la question qui nous divise, que le résumé de la communication que j'ai faite à la Société des Sciences de Semur, le 8 février 1923, sous le titre : *Sur le retour offensif des théories qui veulent placer l'Alésia de César à Izernore dans l'Ain ou à Alaise dans le Doubs*. Il ignore ou il néglige : 1^e l'article que j'ai publié dans *Pro Alesia*, nouvelle série, tome VIII, p. 28 et suiv. : *Sur une vieille solution renouvelée de la prétendue énigme d'Alésia*, où j'ai mis en lumière maintes erreurs commises par lui dans la traduction et l'explication de plusieurs passages de César ; -- 2^e la conférence que j'ai faite au Musée Guimet, sous le patronage de la Société française des Fouilles archéologiques, le 25 février 1923 : *La prétendue énigme d'Alésia*, conférence dans laquelle j'ai repris l'examen complet du problème posé, et dont le texte a été publié d'abord dans le *Bulletin* de cette Société, t. V (1923-1924), p. 105 et suiv., un peu plus tard dans *Pro Alesia*, N^o série, t. IX-X, p. 13 et suiv. De telles lacunes dans la bibliographie de M. Colomb me semblent significatives.

Je réponds :

Vous avez, Monsieur, une fâcheuse tendance à vouloir faire passer vos contradicteurs pour des ignorants ou des incapables. Que trouvez-vous de « significatif » dans ce fait que je semble ne pas connaître une partie de vos travaux sur l'*Énigme d'Alésia* ?

Je ne suis, vous le savez, historien que par occasion... Je vous autorise même à dire que je suis un historien *d'occasion*, si cela vous plaît. Mais si je me suis spécialisé, comme notre ami commun Matruhot, dans les Sciences Naturelles, il ne m'est pas, je pense, plus qu'à lui, interdit de m'intéresser à des questions étrangères à ma spécialité. La recherche de la véritable Alésia est une de ces questions.

Je dois cependant vous avouer que ce problème historique, bien qu'il m'ait passionné, n'est pas l'objet exclusif de mes préoccupations : j'en ai, hélas ! d'autres plus immédiates et plus pressantes. C'est pourquoi, malgré de fréquentes sollicitations, je n'ai pas cru, aux prix où sont toutes choses, devoir m'abonner à un « *Argus* » quelconque.

Avez-vous compris ?

Si donc vous tenez absolument à ce que je connaisse vos critiques, vous n'avez qu'à me les signaler quand elles paraissent. Je m'empresserai alors de me les procurer.

Je vous ferai observer que c'est toujours ainsi que j'ai agi avec vous. J'y ai même mis de la coquetterie, car toutes les fois que j'ai eu à répondre à l'une de vos attaques, mes réponses vous ont été communiquées *manuscrites*, sinon par moi, du moins avec mon autorisation et même sur mon initiative. De quel côté croyez-vous que soit la courtoisie ?

Et puisque je suis en veine de confidences, je vais vous faire ma confession complète : En Science, comme en Histoire, j'ai toujours été attiré par les problèmes les plus obscurs et les questions les plus controversées.

Que voulez-vous ?... Affaire de tempérament !

Or, plus une question est controversée, plus est grand le nombre de gens qui s'en sont occupés. Ce que je dis là est presque digne de M. de La Palice ; mais il n'en est pas moins vrai que toute question controversée est affligée d'une bibliographie bien propre à faire reculer le bénédictin le plus hardi.

Pour oser s'attaquer au dépouillement des innombrables paperasses qui encombrent les abords de la question, il faut vraiment n'avoir que cela à faire.

D'autre part, j'ai remarqué que si l'on a la fâcheuse idée d'essayer de débrouiller ce chaos bibliographique, on devient incapable de se faire, sur la question, une opinion qui soit rigoureusement personnelle. L'opinion qui surnage n'est que la résultante d'une multitude de réminiscences puisées dans les documents qu'on a lus et ressemble assez à ce monstre incohérent dont parle Horatius au début de son *Art Poétique* ; vous savez bien : « *Humano capiti cervicem pictor equinam*, » etc...?

J'emploie, moi, une méthode simplifiée : Afin de n'être influencé par personne, je ne lis rien. Je fais ainsi table rase de toutes les opinions antérieurement émises et je reprends la question *ab ovo*, comme si personne, avant moi, ne s'en était soucié.

En somme, je suis, avec mon système de la « table rase », un type dans le genre de Descartes, tout simplement.

Ah ! dame ! je ne recommande pas la méthode aux gens qui attendent de leurs travaux honneurs et profits et qui sont pressés d'écrire leurs conclusions, pas plus que je ne la recommande aux aspirants docteurs qui ont hâte de passer leur thèse. Ils risqueraient de mettre, comme moi, vingt-deux ans à traiter le sujet qui les occupe, et ce serait vraiment un peu long pour atteindre le but qu'ils se proposent. Seul, un dilettante, qui travaille sans hâte, d'une façon désintéressée, pour son plaisir et pour la satisfaction qu'on éprouve à chercher et parfois à trouver la solution d'un problème difficile, peut se permettre d'user d'un pareil système.

C'est celui que j'ai employé pour essayer d'éclairer la question d'Alésia, qui me semblait obscure. Lorsque, *Commentaires* en mains, au cours de promenades à Alise, ou en face du plan en relief du Musée de Saint-Germain, ou encore penché sur la carte de l'Etat-Major, je me suis rendu compte que, contrairement à l'opinion qui m'avait été infusée dès l'enfance, il était impossible qu'Alésia fût identifiée avec Alise-Sainte-Reine ; quand j'eus, à maintes reprises, constaté que le texte de César grinçait comme une poulie mal graissée dès qu'on voulait l'appliquer sérieusement au Mont-Auxois, je me déclarai à moi-même que je ne lirais rien de la volumineuse bibliographie relative à la question avant d'avoir, à ma façon, résolu le problème.

Et je fis comme je l'avais dit : je n'ai pas plus lu, avant d'entrer en campagne, la *Vie de César* par Napoléon III que les Mémoires de l'architecte Delacroix, et, mon César sous le bras, je suis parti en guerre, tout seul, sans l'aide de personne, pas même de ce comité de « culs-de-jatte », ainsi que le désigne si élégamment M. Piroutet, comité imaginé par un enthousiaste qui m'en avait bombardé président, peut-être afin d'avoir l'occasion de s'en nommer le secrétaire.

Inutile de vous dire que je n'ai pas marché dans la combinaison.

Quand il m'a semblé que l'opinion à laquelle m'avaient amené de longues, patientes et parfois pénibles recherches était assise sur des bases solides — ou que je regardais comme telles, ce qui revient au même — je me suis alors plongé dans la bibliographie, simplement par curiosité, afin de voir comment d'autres avaient traité la question. Et puis, on ne sait jamais : il pouvait se faire que quelque argument puissant, émis par un de mes devanciers, réduisit à néant les conclusions auxquelles m'avait conduit mon travail personnel.

C'est là, au fond, le vrai danger de la méthode, car lorsqu'un semblable accident survient, il faut avoir un caractère fortement trempé pour ne pas subir un affaissement moral douloureux.

Ce cas ne s'est pas produit. D'ailleurs, étant désintéressé, ne travaillant, ainsi que je vous l'ai dit, ni pour la gloire, ni pour l'argent, je ne risquais pas l'affaissement douloureux auquel je fais allusion ; et si une révélation subite m'avait montré que je fusse dans l'erreur, j'aurais tout simplement modifié mon opinion, ceci, je vous l'affirme, sans effort comme sans murmure. Que voulez-vous que cela me fasse de penser ceci ou cela en pareille matière ?

Mais, bien loin d'avoir vu ma conviction s'effondrer à la lecture des nombreuses pièces du procès, je l'ai sentie s'affermir, tant j'ai trouvé indigente l'argumentation des défenseurs d'Alise. Qu'ils se nomment Napoléon ou Rossignol, qu'ils soient empereurs ou professeurs, ce sont toujours les mêmes clichés qu'ils nous servent, avec les mêmes erreurs de traduction, les mêmes interprétations fantaisistes d'un texte qui est cependant, la plupart du temps, très précis et très clair ; de sorte que lorsqu'on en a lu un, on les a lus tous. Vous n'avez pas idée de la monotone de cette lecture !

Et voilà pourquoi, Monsieur, je ne me précipite plus sur la bibliographie alisienne : je sais à l'avance ce qu'il y a dedans : des redites à la *n^e* puissance qui n'ont plus le don d'exciter ma curiosité, et, de temps à autre, des aménités à mon adresse, aménités qui, par leur répétition, sont devenues impuissantes à me faire même sourire. Alors, à quoi bon ?

Comprenez-vous maintenant pourquoi je ne connais pas toutes vos œuvres concernant Alésia, et trouvez-vous encore que mon abstention bibliographique soit « significative » ? Dans quel sens, s'il vous plaît, est-elle « significative » ?

Cependant, il faut bien que je vous l'avoue, cette abstention, Monsieur, est plus apparente que réelle : j'ai, en effet, un ami, un Bourguignon s'il vous plaît, qui n'est pas aveuglé par l'esprit de clocher ; qui, ébranlé dans sa foi première, ne sait plus où est la vérité et voudrait bien le savoir ; qui possède une bibliothèque alisienne très bien fournie et qui, très aimablement, me signale ce qui peut avoir pour moi un certain intérêt. Cela m'évite d'ennuyeuses ou inutiles lectures et me fait néanmoins connaître l'essentiel.

Il commence à pencher sérieusement de mon côté, mon Bourguignon, je vous en avertis !

Et puis, voyez-vous, maintenant que j'ai atteint mon but, que je me suis fait, sur la question d'Alésia, une opinion rai-

sonnée, je passe à d'autres exercices et j'enfourche un autre *dada*. Pour ne pas s'ennuyer dans la vie, surtout quand on est, comme moi, à la retraite, il est bon d'avoir son petit *dada* !

Vous pourriez me dire : « Mais alors, si vous ne poursuivez que le but égoïste de vous faire une opinion personnelle, pourquoi avez-vous écrit votre livre ? »

Mon Dieu ! Monsieur, tout simplement pour m'obliger à préciser et à mettre en ordre les idées que je m'étais faites.

Je pense que vous êtes, à présent, convaincu que je ne suis pas un faiseur de fiches à la manière des érudits d'outre-Rhin. J'évite ainsi une grande perte de temps : Il y a tant de gens qui écrivent quand ils n'en rien à dire et font ainsi perdre un temps précieux aux consciencieux... ou aux naïfs qui se croient obligés de les lire !

Mais veuillez continuer, Monsieur Toutain.

M. JULES TOUTAIN

Je crois donc qu'il sera suffisant aujourd'hui de réfuter les observations présentées par lui (Colomb) dans sa lettre à la *Revue de Bourgogne*.

Je n'ai jamais traduit le mot latin « *admodum editus locus* » par « abrupt de toutes parts ». J'ai tiré cette conclusion du membre de phrase : « *ut nisi obsidione expugnari non posse videretur* ». Lorsqu'un général comme César, chef d'une armée aussi puissante et aussi expérimentée que l'étaient ses légions, déclare qu'un oppidum, placé sur une colline très élevée, ne peut être réduit à merci que par le blocus, une telle affirmation signifie, pour tout homme de bon sens et de bonne foi, que l'assaut de la position est impossible, par conséquent que les pentes de la colline ne s'y prêtent en aucun lieu ; dire que ces pentes sont abruptes de toutes parts, c'est traduire, sous une autre forme, la pensée de l'écrivain.

Je réponds :

Diable ! Monsieur, vous allez fort ! On ne pourra toujours pas dire que, dans la discussion, vous péchez par excès d'amabilité : ce n'est pas, en effet, être particulièrement aimable que de refuser bonne foi et bon sens à ceux qui ne pensent pas comme vous.

Mettions ces paroles excessives sur le compte de l'ardeur qui vous entraîne et revenons aux choses sérieuses.

Ainsi, Monsieur, quand César écrit qu'une ville « paraît ne pouvoir être réduite que par un siège en règle », vous en concluez que cette ville est perchée sur un rocher « abrupt de toutes parts » ?

Vous ne manquez pas d'imagination !

D'abord, pour être à l'abri d'un coup de main, une ville fortifiée n'a pas besoin d'être juchée sur une falaise « abrupte de toutes parts ». Je n'en veux pour preuve qu'Avaricum, qui n'a pu être prise par César qu'après trente jours d'un siège extrêmement pénible, au cours duquel les Romains exécutèrent des travaux considérables.

Or, Avaricum, qui n'est autre que Bourges, étant une ville construite en pays plat, nous devons en conclure que, pour être à l'abri d'un coup de main, une ville n'a pas besoin d'être perchée sur un roc à pic.

Inversement, si escarpée que soit l'assiette d'une ville, il y a cependant bien au moins un point par où elle est accessible, à moins de supposer que les habitants n'y pénètrent qu'en ballon ou en aéroplane. Or, il ne me serait pas difficile de trouver dans l'Histoire des exemples de villes escarpées que des gens déterminés ont prises d'assaut en utilisant tout simplement les voies d'accès.

Donc, César ayant émis cette opinion qu'Alésia lui paraissait ne pas pouvoir être enlevée d'assaut, je vous trouve bien hardi d'en conclure que la ville était construite au sommet d'escarpements continus et inaccessibles.

S'il en avait été ainsi pour Alésia, César n'aurait pas manqué de nous le dire. Il n'aurait eu pour cela qu'à remplacer le mot *editus* par *abruptus*, et sa relation devenait immédiatement plus précise, sans rien perdre de sa concision. Or, la précision et la concision sont les qualités maîtresses de César écrivain, et je ne le vois pas très bien sacrifiant la précision qu'il aimait au plaisir malin d'exercer la sagacité de ses futurs lecteurs en leur proposant des rébus.

César parle clair, et quand il rencontre une colline « abrupte de toutes parts », devant laquelle il s'est trouvé en difficulté, ou qui a été le théâtre d'opérations militaires intéressantes, il le dit en termes fort explicites. Voyez plutôt au Chapitre XXXVI : « *Erat e regione oppidi collis... ex omni parte circumcisus.* » Il s'agit ici d'une colline voisine de Gergovie. Est-ce net et précis ? Et s'il y avait eu à Alésia des abrus qui étaient capables de le faire reculer, il n'en aurait rien dit ?

A qui ferez-vous croire cela ?

Non, Monsieur ! La raison pour laquelle César ne pouvait pas donner l'assaut à Alésia n'est pas celle que vous pensez et, pour la découvrir, il n'est pas besoin d'imaginer des escarpements dont on peut dire, pour le moins, qu'ils sont très hypothétiques.

Cette raison, vous l'auriez trouvée vous-même si vous ne vous étiez pas exagéré la force de l'armée romaine au moment où elle paraît devant Alésia, et si vous aviez bien voulu tenir compte des circonstances difficiles où elle se trouvait alors.

Vous dites, ce qui est incontestable, que César était un chef, et que les hommes qu'il commandait constituaient « une armée puissante et expérimentée » ; mais vous rendez-vous compte que la puissance de cette armée avait subi de rudes atteintes pendant la dure campagne de six mois qu'elle venait de faire et d'où, en définitive, malgré d'indiscutables succès partiels, elle sortait vaincue, puisqu'elle était contrainte à se retirer — et vivement ! — vers la Province.

Isolée en Gaule depuis la défection des Eduens, privée de toute communication avec la Province, l'armée romaine s'était trouvée dans l'impossibilité de remplir les vides creusés dans ses rangs par les combats, la fatigue ou la maladie ; aussi admet-on généralement qu'au moment où César commence son mouvement de retraite vers la Province, l'effectif de la légion ne dépassait guère 3 000 hommes, 3 500 au plus.

César, ayant avec lui 10 légions, ne disposait donc pas de plus de 35 000 légionnaires. Pour être juste, il faut ajouter à cette masse disciplinée et cohérente, des auxiliaires qui l'étaient sensiblement moins, et les cavaliers récemment tirés de Germanie. En fixant leur nombre à 15 000, on peut s'estimer très généreux ; de sorte que les forces romaines s'élevaient à un total qui pouvait atteindre le chiffre de 50 000 hommes, mais qui, très certainement, était inférieur à ce nombre.

Il faut d'ailleurs faire observer qu'au moment où César paraît devant Alésia, après avoir rompu la cavalerie gauloise, 7 000 hommes lui manquent, puisqu'il a laissé derrière lui, sur une colline, deux légions à la garde des bagages ; il n'a donc plus avec lui, momentanément, que 43 000 hommes au grand maximum, dont 28 000 légionnaires seulement. Je reconnais que, commandée par César, cette « petite armée » était loin d'être « méprisable » ; mais enfin elle n'avait pas le nombre pour elle.

Vercingétorix, lui, s'était reconstitué depuis Gergovie : il avait reçu des renforts qui avaient ramené ses effectifs à leur chiffre initial. Au moment où il marche à la rencontre de l'armée romaine en retraite, Vercingétorix dispose donc de 95 000 guerriers, dont 15 000 cavaliers. En supposant que sa cavalerie, dans le combat malheureux qu'elle a livré aux Romains ait perdu le tiers de son effectif, ce qui est beaucoup, il reste encore à Vercingétorix, au moment qui nous occupe,

90 000 hommes, soit 10 000 cavaliers et 80 000 fantassins. Les cavaliers, fortement étrillés, étaient peut-être démoralisés ; mais les fantassins, qui, eux, n'avaient pas « donné » et connaissaient la situation critique de l'armée romaine, avaient certainement un moral excellent, et ne songeaient guère à faire figure de vaincus. C'est pourquoi je ne crains pas d'affirmer que leur marche rapide vers Alésia, loin d'être une fuite, n'était pas autre chose qu'un mouvement stratégique, d'ailleurs fort habile, commandé par Vercingétorix qui avait son plan.

Je ne déroulerai pas devant vous ce plan : il est inscrit en toutes lettres dans les *Commentaires*, mais vous pourriez ne pas admettre mon interprétation et je ne veux pas, pour l'instant, ouvrir une discussion nouvelle ; ce qu'il y a de certain, c'est que les Romains, lorsqu'ils arrivent devant Alésia, trouvent en face d'eux Vercingétorix qui, les ayant devancés, s'est fortement établi, non pas *dans* la ville, dont il a même interdit l'entrée à ses troupes, mais *au voisinage* de la ville, cherchant ainsi, à n'en pas douter, à recommencer le coup qui a failli lui réussir à Avaricum, et qui a eu plein succès à Gergovie.

César vient donc se heurter — notez ceci — à une ville qui commande sa route de retraite vers la Province et qu'il lui faut enlever s'il veut passer. Confiant dans la valeur de ses soldats, sa première idée est de tenter un coup de main ; mais, à la réflexion, il doit reconnaître que l'entreprise serait quelque peu téméraire : on ne donne pas, en effet, sans préparation et avec une armée très réduite, l'assaut à une ville dont les murailles couronnent une haute colline, et lorsqu'on court, par surcroît, le risque d'être attaqué de flanc par 90 000 hommes résolus, disciplinés, aguerris par une rude campagne, et commandés par un chef énergique.

En somme, grâce à la rapidité avec laquelle Vercingétorix s'était dérobé après la déroute de sa cavalerie, César se retrouvait, devant Alésia, dans une situation identique à celle où il s'était trouvé à Avaricum d'abord, à Gergovie ensuite : devant lui, une ville forte et, sur ses flancs, une armée très mobile, deux ou trois fois plus nombreuse que la sienne et qui n'attendait que l'occasion de lui tomber sur le dos, en avalanche. On ne déclanche pas un assaut dans ces conditions-là, quelqu'impuérise qu'en soit la nécessité : l'expérience récente de Gergovie avait été trop cruellement instructive pour que César recommençât devant la ville sainte des Mandubiens la faute que son impatience ou celle de ses troupes lui avait fait commettre devant la capitale des Arvernes. S'il était épileptique, il n'était certainement pas fou.

Et voilà les raisons pour lesquelles il a écrit cette phrase

mélancolique où l'on sent percer le regret : « La forteresse elle-même se trouvait au sommet d'une colline, dans un lieu tellement élevé qu'elle paraissait ne pouvoir être prise autrement que par un siège en règle. »

Dans ce que je viens de vous dire, Monsieur, je n'ai fait que suivre pas à pas la relation de César sans rien y ajouter, mais aussi sans rien en retrancher, et *je crois bien* que mon explication des faits se tient mieux que la vôtre, même juchée sur des « abrupts ».

Abandonnez donc votre « abrupt de toutes parts ». Il y a dans les *Commentaires* assez de bonnes raisons montrant l'impossibilité pour César de tenter un coup de main contre Alésia pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en inventer qui ne se trouvent ni explicitement, ni même implicitement dans les textes.

Ceux qui ne pensent pas comme vous n'ont, dites-vous, ni bonne foi, ni bon sens. Je fais appel, moi, à votre bon sens qui est grand et à votre bonne foi que, jusqu'à preuve du contraire, je suppose entière.

Continuons donc !

M. JULES TOUTAIN

M. Colomb me reproche ensuite de n'avoir pas tenu compte, pour fixer l'emplacement de la bataille qui précéda la retraite de Vercingétorix sur Alésia, de l'expression « *postero die* », qui nous apprend que la bataille se livra le lendemain du jour où Vercingétorix vint s'établir à 10 000 pas des Romains, tandis qu'ils traversaient l'extrémité du pays des Lingons en se dirigeant vers le territoire des Séquanes. « Entre le moment, écrit-il, où Vercingétorix s'est « établi » et celui où il a lancé ses 15 000 cavaliers sur les têtes de la colonne de l'armée romaine, il s'est donc écoulé un temps suffisant pour que les Romains qui, la veille, étaient tout près de la frontière de la Lingonie, aient, dès l'aube du lendemain, franchi cette frontière et se soient trouvés en territoire séquane au moment où ils ont reçu le choc de la cavalerie gauloise. » C'est là une pure hypothèse, et cette hypothèse est en contradiction avec les renseignements que nous donne César. D'une part César ne dit nullement que ses troupes aient quitté le pays des Lingons et se soient avancés chez les Séquanes ; d'autre part, il nous apprend ce que Vercingétorix a fait entre le moment où il s'est « établi » et celui où il a engagé le combat. Il a tenu conseil avec les chefs de sa cavalerie ; il leur a déclaré que le temps de la victoire était venu, que les Romains fuyaient vers la Province et quittaient la Gaule : « *convocatisque ad concilium prefectis equitum senisse tempus victorie demonstrat : fugere in Provinciam Romanos Galliaque excidere* » (*De bello Gallico*, VII, 66). Rien n'indique que Vercingétorix ait bougé. C'est du point où il s'était « établi » qu'il lance ses troupes sur les légions. Le texte de César est donc muet sur tout mouvement de l'une ou l'autre armée ; un tel mouvement, supposé par M. Colomb, n'est qu'une hypothèse sans aucun fondement.

Je réponds :

Ici, Monsieur, je ne sais vraiment pas par quel bout prendre votre argumentation, tant elle me paraît inconsistante. Pour expliquer votre oubli du *postero die* auquel j'attribue, avec raison je crois, une importance considérable, vous vous perdez dans une dissertation si confuse que j'avoue ne pas y comprendre grand'chose.

Essayons cependant.

D'abord, une remarque générale : Quand, de l'interprétation d'un texte, *absolument muet sur ce point*, vous faites sortir d'hypothétiques abrupts, vous trouvez cela très légitime; mais si c'est moi qui me permets d'interpréter un autre texte, même si je m'efforce d'obéir aux règles de la logique la plus stricte, vous déclarez que la conclusion que je tire, *n'étant pas explicitement formulée dans le texte*, mon hypothèse est « sans fondement ».

Voudriez-vous dire par là que vous vous réservez le monopole de l'interprétation des *Commentaires* et que vous vous croyez seul capable de saisir la pensée secrète de Jules César ? Je n'ose croire à tant de présomption. Je préfère admettre une faute d'inattention : vous n'avez pas pris garde que vous me reprochez une fante dont vous veniez vous-même de vous rendre coupable.

Pourquoi vous serait-il permis à vous de dégager du texte des *Commentaires* l'esprit qui vivifie, tandis que moi, je devrais me confiner dans la lettre qui tue ?

Donc, au risque de priver de fondement — ce qui va bien les gêner — toutes mes hypothèses, je persiste à affirmer que lorsque vous citez César, vous avez de singulières défaillances de mémoire.

Et c'est moi que vous accusez de faire de la fantaisie !

N'avez-vous pas écrit, en effet : « César rapporte que le combat eut lieu tandis qu'il se dirigeait vers le pays des Séquanes en traversant l'extrémité du pays des Lingons » ?

Or, voici ce que disent les *Commentaires* ; je vous le mets une fois de plus sous les yeux (traduction de Ch. Louandre) :

LXVI : « ...au moment où César se rendait chez les Séquanes en traversant l'extrémité du pays des Lingons pour porter plus facilement secours à la Province, Vercingétorix, en trois journées de marche, vint s'établir à dix mille pas environ des Romains (1). »

(1) LXVI. *Quum Cesar in Sequanos per extemos Lingonum fines iter faceret, quo facilius subcidium Provinciae ferri posset, circiter millia passuum X ab Romanis, trinac costris, Vercingetorix consedit.*

Donc, vous avez commis une première erreur en écrivant : « César rapporte que le combat eut lieu tandis qu'il se dirigeait vers le pays des Séquanes en traversant l'extrémité du pays des Lingons. » César ne « rapporte » en effet rien de pareil et, dans les quatre lignes que je viens de citer, il ne fait pas la moindre allusion à un combat quelconque.

Mais poursuivons : César raconte que Vercingétorix, après s'être « établi », tint conseil (il a eu toute la nuit pour cela). Il fit un éloquent et énergique discours, propre à exciter l'ardeur de ses cavaliers, qui proposèrent aussitôt de se lier par un serment terrible :

Cet avis fut approuvé et tous prêtèrent serment (1). Le lendemain, la cavalerie ayant été divisée en trois corps, il y en eut deux qui se montrèrent sur nos deux ailes (2). L'autre, se portant sur la tête de nos colonnes, commença à fermer le passage.

Est-ce clair ? Vercingétorix « s'établit » un jour à 10 000 pas des Romains, tient conseil dès qu'il est arrivé ou au cours de la nuit et, le lendemain (*postero die*), lance sa cavalerie à l'attaque des Romains.

Pourquoi oubliez-vous, Monsieur, avec obstination, ce *postero die* ?

Tout simplement parce qu'il vous gêne. Je vous dirai un jour avec détails pourquoi il vous gêne, mais je puis vous en toucher un mot dès aujourd'hui.

Ecoutez donc ceci :

Nous sommes maintenant, je suppose, d'accord sur ce point que ce n'est pas lorsque César « traversait l'extrémité du territoire des Lingons pour entrer en Séquanie » qu'il fut attaqué par la cavalerie gauloise, mais le lendemain (*postero die*). Ceci n'est plus une hypothèse, mais une certitude.

Que s'est-il passé pendant ce laps de temps, c'est-à-dire entre le moment où Vercingétorix s'est « établi » à 10 000 pas des Romains, et le moment où il a lancé sur eux sa cavalerie ?

César nous raconte très exactement ce qu'on fait les Gaulois. Mais qu'a-t-il fait lui-même ?

Les *Commentaires* n'en disent rien ! Nous en sommes donc réduits aux conjectures.

Or, trois hypothèses s'offrent à nous :

(1) LXVII. *Probata re atque omnibus iure jurando adactis, postero die, in tres partes distributo equitatui, duo se acies ab duobus lateribus ostendunt: una a primo agmine iter impedita corpori.*

(2) Il s'agit toujours de la traduction Ch. Louandre : *sur nos deux flancs* serait préférable.

1^o Ou bien l'armée romaine, n'ayant pas bougé depuis la veille, est encore *tout entière* chez les Lingons ;

2^o Ou bien elle a passé la Saône et se trouve *tout entière* en Séquanie, hypothèse plus vraisemblable que la première, étant donné la hâte qu'avaient les Romains d'atteindre la Province ;

3^o Ou bien elle est en train de franchir la Saône, de sorte qu'une partie chemine déjà dans les plaines de Séquanie, tandis que le reste se trouve encore chez les Lingons.

Je ne vois pas d'autre possibilité.

Considérons la première hypothèse : *L'armée romaine, au moment où elle est attaquée, est encore tout entière chez les Lingons, c'est-à-dire sur la rive droite de la Saône.*

Si Vercingétorix a choisi ce moment-là pour lancer ses 15 000 cavaliers contre les Romains, c'est que ce chef, généralement prudent et habile, est devenu subitement fou. Car c'eût été, ce me semble, un acte de pure folie que de faire charger par 15 000 cavaliers, braves, mais inexpérimentés, puisque la plupart d'entre eux étaient de nouvelles recrues, une armée romaine de 50 000 hommes, comprenant 30 000 ou 35 000 légionnaires, et dont le déploiement pouvait se faire librement, l'affaire ayant lieu en rase campagne.

Or, la suite des événements a prouvé qu'à aucun moment Vercingétorix n'a cessé de jouir de tout son bon sens.

D'autre part, une attaque déclenchée dans de pareilles conditions serait en flagrante contradiction avec tout ce que nous savons du caractère du héros gaulois, dont la tactique constante, depuis son échec à Noviodunum, était d'éviter avec soin les rencontres de masse avec l'armée romaine.

L'inviséimblance des conclusions auxquelles on est amené si l'on suppose que l'armée romaine, lorsqu'elle subit le choc de la cavalerie gauloise, est encore tout entière en Lingonie, nous montre que cette hypothèse est inadmissible.

La « démonstration par l'absurde », comme disent les mathématiciens, qui vient de me servir à établir l'impossibilité de l'attaque en rase campagne d'une armée romaine de 50 000 hommes par 15 000 cavaliers gaulois, s'applique aussi bien à la Séquanie qu'à la Lingonie. Il en résulte qu'aucune des deux premières hypothèses ne doit être retenue, et nous devons en conclure que ce n'est ni chez les Lingons, avant d'avoir tenté de passer la Saône, ni en Séquanie, après l'avoir franchie, que l'armée romaine a été attaquée par la cavalerie gauloise.

Pour comprendre un raisonnement aussi simple, il n'est certes pas nécessaire d'être un stratège de la valeur de César ou de Napoléon.

Reste donc la troisième hypothèse : *l'armée romaine est surprise pendant qu'elle est en train de franchir la Saône pour passer de Lingonie en Séquanie.*

Alors, tout s'explique et devient clair : bien loin d'apparaître comme un acte de folie, l'attaque des légions de tête devient, de la part de Vercingétorix, un acte de sagesse et même d'habileté. La tête de l'armée romaine, qui s'avance à travers les plaines de Séquanie, n'est alors en communication avec la queue, encore en Lingonie, que par un pont, nécessairement étroit et probablement encombré de troupes et de bagages ; les troupes qui sont encore sur la rive droite, ne pouvant s'écouler que lentement par ce pont, les légions de tête isolées sur la rive gauche ne doivent compter que sur elles-mêmes, et Vercingétorix est en droit d'espérer que, sous le choc brutal de ses cavaliers, elles seront rompues et anéanties avant que les troupes qui sont encore de l'autre côté de la Saône n'aient pu venir à leur secours.

Le calcul était juste. Déclanchée dans ces conditions, l'offensive gauloise devait réussir, et peu s'en fallut, en effet, qu'elle ne réussît : vous n'ignorez pas que la lutte fut chaude ; les légions attaquées se trouvèrent même un moment dans un péril tel que, si « Plutarque n'a pas menti », César dut donner de sa personne, fut fait prisonnier un instant et perdit son épée dans la bagarre. Sans les cavaliers germains, qui purent intervenir au bon moment, la vie politique et militaire de César se terminait là.

Comprenez-vous maintenant, Monsieur, pourquoi, son coup manqué, Vercingétorix n'insiste pas ? Sachant très bien qu'il va avoir sur les bras toute l'armée romaine, qui doit avoir fini de passer la Saône, il ne s'aventure pas à l'attendre en rase campagne et s'empresse de filer, sans combattre, vers Alésia, comptant bien y retrouver l'occasion manquée au passage de la rivière.

Quand une hypothèse permet d'expliquer les faits avec cette simplicité, on doit la considérer, sinon comme certaine — une hypothèse n'est jamais certaine — du moins comme extrêmement probable, et voilà pourquoi, grâce à « *posteriori* », je déclare que, selon toute vraisemblance, le combat préliminaire de cavalerie a eu lieu sur la rive gauche de la Saône, en Séquanie.

Telle est la conclusion logique à laquelle nous permet d'arriver le « *postero die* », et c'est bien cette conclusion-là qui vous gêne, car si le combat de cavalerie a eu lieu sur la rive gauche de la Saône, il devient impossible que Vercingétorix ait battu en retraite vers une localité située, comme l'Alisia du Mont-Auxois, sur la rive droite.

Même s'il avait trouvé un pont pour s'échapper, soyez bien convaincu que César aurait profité des embarras que cause à une armée le passage d'une rivière pour rendre avec usure à son adversaire la monnaie de sa pièce, et la campagne se trouvait terminée du coup par la destruction, la dispersion ou la capture de l'armée gauloise.

Si vous adoptez sur ce point particulier mes conclusions que je crois logiques, il faut, Monsieur, faire votre deuil d'Alésia-Mont-Auxois, déboulonner la statue moustachue qui ressemble à l'imberbe Vercingétorix comme un sapeur à une cantinière, et diminuer de moitié les écritœufs du P. L. M. qui servent à désigner la gare des Laumes.

Continuons, s'il vous plaît.

M. JULES TOUTAIN

M. Colomb invoque ensuite la phrase : « *duas fossas quindecim pedes latae, eadem altitudine, perduxit* » (VII, 82), qu'il interprète en affirmant que la profondeur de ces fossés était égale à leur largeur, qu'elle était par conséquent de 15 pieds, en chiffres ronds 5 mètres. Et il ajoute que les deux fossés jumeaux, qu'il eut l'occasion de voir autour du Mont-Auxois, n'avaient que 8 à 9 pieds de profondeur tout au plus. « Donc, ajoute-t-il, en ce qui concerne les dimensions, ils ne répondraient pas au signalement qu'en donnent les *Commentaires*. » Le malheur, pour le raisonnement de M. Colomb, c'est que son interprétation des mots « *eadem altitudine* » est des plus contestables. S'il veut bien se reporter à l'une des plus récentes éditions de César, publiée en 1915 par M. Ponchont, dans la Collection d'auteurs latins entreprise sous la direction de M. René Pichon (Paris, Hatier), il y pourra lire p. 279, en note (2^e colonne) : « *eadem altitudine*, non pas : dont la profondeur était égale à la largeur, mais : tous deux de même profondeur. » Et c'est ce que les fouilles de 1861-1865 ont vérifié, à un pied près.

Je réponds :

Je connaissais, Monsieur, cette façon de traduire *eadem altitudine*. Elle m'avait été fournie par mon bon, mon excellent ami Louis Matruhot, au sujet duquel nous serons tous les deux d'accord pour affirmer que c'était un homme exquis.

Un jour que je le taquinai à propos de son cher Mont-

Auxois et que je contestais l'exactitude de sa traduction du mot *eadem* : « Tais-toi, idiot ! » me dit-il.

L'argument étant sans réplique, nous allâmes de compagnie prendre un bock au café voisin, car il faisait chaud.

Voilà comment se terminaient généralement mes discussions avec cet excellent Matruhot.

Ne craignant pas d'être invectivé par vous de façon aussi violemment que par ce viel ami, je me risque à vous dire pourquoi je crois que vous aussi, à l'exemple de mon pauvre Matruhot et de M. Ponchont, vous traduisez incorrectement *eadem altitudine*.

L'EXAMEN DE J.-C. GAILLARD

La Scène se passe à la Sorbonne, pendant une séance du baccalauréat

Personnages : UN EXAMINATEUR.

UN CANDIDAT qui a été à l'école de M. Ponchont.

L'EXAMINATEUR. — Vous vous appelez ?...

LE CANDIDAT. — Jules, César, Gaillard.

L'EXAMINATEUR (*facétieux*). — Eh bien ! Monsieur Jules César, je vais vous donner un texte qui doit vous être familier. Traduisez-moi ce passage : *duas fossas quindecim pedes latae eadem altitudine perduxit*.

LE CANDIDAT. — Il traça ou... fit creuser deux fossés de 15 pieds de large et ayant tous les deux la même profondeur.

L'EXAMINATEUR (*qui sait le latin*). — Vous dites ?

LE CANDIDAT — ...Et ayant tous les deux la même profondeur.

L'EXAMINATEUR. — Vraiment ? Voudriez-vous me dire quel est l'auteur que je vous ai donné à traduire ?

LE CANDIDAT. — C'est César, Monsieur !

L'EXAMINATEUR. — Pensez-vous que César ait su le latin ?

LE CANDIDAT. — Oui, M'sieur !

L'EXAMINATEUR. — Eh bien ! qu'aurait-il mis à la place de *eadem*, s'il avait voulu dire... ce que vous dites ?

LE CANDIDAT. — ...?

L'EXAMINATEUR. — Il aurait mis *pari*, Monsieur ! il aurait écrit *pari altitudine*, ou mieux encore *pares altitudine*... César connaissait le mot *par*, je vous le certifie, et il l'employait même fort judicieusement. Ainsi, ouvrez votre livre au chapitre LXIX et lisez à partir de *reliquis ex omnibus...*

LE CANDIDAT. — ...*reliquis ex omnibus partibus colles... pari altitudinis fastigio oppidum cingebant.*

L'EXAMINATEUR. — Que signifie : *Colles pari altitudinis fastigio ?*

LE CANDIDAT. — Des collines toutes de même hauteur.

L'EXAMINATEUR. — Vous voyez bien que César a mis *pari* et non *eadem fastigio*. Pourquoi voulez-vous que, pour dire la même chose, il emploie deux formes différentes : *eadem altitudine*, lorsqu'il s'agit de choses en creux, comme deux fossés, et *pari fastigio*, quand ce sont des choses en relief, comme des collines ?

LE CANDIDAT. — ...

L'EXAMINATEUR. — Allons, traduisez convenablement la phrase que je vous ai proposée au début de l'examen : *duas fossas...*

LE CANDIDAT. — ...Il traça deux fossés de 15 pieds de large et de même profondeur.

L'EXAMINATEUR. — Ce qui signifie ?...

LE CANDIDAT. — Qu'ils avaient aussi 15 pieds de profondeur.

L'EXAMINATEUR. — Très bien ! Je vous remercie ! Vous aurez une bonne note, parce que vous n'êtes pas entêté !

Dussé-je, Monsieur, être traité par vous aussi cavalièrement que je le fus par ce bon Matruchot, je vous affirme que je suis de l'avis de l'Examinateur.

J'ai même constaté une chose assez curieuse : c'est que tous les traducteurs de César que j'ai étudiés, et dont la traduction est antérieure à la mise au jour des fossés des Laumes, traduisent ce passage comme l'Examinateur veut le faire traduire à son candidat.

Ce n'est que lorsqu'on eut constaté que l'un des fossés des Laumes n'avait que 9 pieds de profondeur et l'autre 8 seulement, que commença à se répandre la leçon que vous préconisez, et que, avec beaucoup de latinistes distingués, au nombre desquels je ne me range pas, croyez-le, je me permets de trouver incorrecte, car enfin votre traduction de *eadem* n'est pas autre chose qu'un calembour obtenu en jouant sur le mot *idem*.

Voilà une coïncidence qui me paraît « significative » ! N'êtes-vous pas de mon avis ?

Voyons la suite :

M. JULES TOUTAIN

M. Colomb fait ensuite état de la phrase : « ...*quarum (fossarum) interiorem, campestribus as demissis locis, aqua ex flumine derivata complevit.* » Il en conclut que les deux fossés n'étaient pas au même niveau et que le fossé intérieur avait été ouvert *en contrebas* dans des terrains propres à la culture. Il n'y a pas un mot de cela dans le texte de César. Signalons d'abord un faux sens caractérisé : le mot *campestris* n'a jamais signifié : « propre à la culture », mais « en plaine ». La définition très précise en est donnée par Varro, *De re rustica*, I, 6 : « *tria genera agrorum, campestre, collinum, montanum* ». La catégorie de champs qui diffère des champs de colline et des champs de montagne est constituée par les champs situés en plaine. En outre, César ne dit pas que l'autre fossé, le fossé extérieur, soit à un niveau plus élevé que le fossé intérieur. Il constate que le fossé intérieur est en plaine et à un niveau très bas, pour expliquer qu'il ait pu le remplir avec l'eau d'un cours d'eau voisin. Veut-on maintenant se demander pourquoi seul le fossé intérieur a été rempli d'eau ! La réponse est très simple. C'est parce que ce fossé est celui que les assiégés, en cas de sortie, aborderaient le premier ; c'est celui dont la traversée doit être rendue le plus difficile, parce qu'il est le plus éloigné de l'*agger* et du *vallum* où se tiennent les légionnaires.

Je réponds :

Vous me chicanez, Monsieur, à propos du mot *campestris* que j'ai traduit par « propre à la culture ». Je ne discuterai pas avec vous ce détail qui, à mes yeux et pour l'objet de la discussion, n'a aucune espèce d'importance.

Vous voulez que *campestris* signifie « terrain plat » ? Va donc pour terrain plat ! Je ne vois aucun inconvénient à admettre cette traduction.

Je me permets cependant de vous faire remarquer que si le sens que j'ai donné à *campestris* est incomplet, il n'est pas faux, quoi que vous en disiez. Varro, dont vous invoquez le témoignage, ne dit-il pas en effet, dans son livre *De re rustica*, qu'il y a trois catégories de champs (*ager*), c'est-à-dire de terres propres à la culture : le champ de plaine (*campestre*), le champ de colline et le champ de montagne ?

Donc, en traduisant *campestris* par « terrain de culture », je n'avais pas tout à fait tort et je n'ai pas perpétré un « faux sens ». Mais comme je ne veux pas être en désaccord avec vous pour un détail aussi insignifiant, je traduirai dorénavant complètement *locum campestre* par un « terrain plat propre à la culture ».

Etes-vous satisfait ? Quant à moi, cela ne me gêne pas le moins du monde.

Nous voilà donc d'accord sur le sens du mot *campestrīs*.

Seulement, les lieux dans lesquels était creusé le fossé intérieur ne se contentaient pas d'être *campestrīa* : ils étaient aussi *demissa*, c'est-à-dire « enfoncés, bas, profonds » (Lebaigue), « baissés, enfoncés, bas, profonds » (Benoit et Gölzer), ce qui semble bien vouloir dire que le fossé intérieur était en contre-bas de l'autre.

D'autre part, si ce fossé intérieur avait été au même niveau que son frère jumeau, pourquoi diable ! César n'aurait-il pas profité de l'occasion pour les remplir d'eau tous les deux ? L'obstacle aurait encore été bien plus difficile à franchir par les assaillants.

Il y a mieux : je vous dé fie de remplir d'eau l'un des deux fossés qu'on m'a montrés dans la plaine des Laumes, sans que l'autre se remplisse immédiatement.

Encore mieux : dans cette plaine, qui, à cette époque, était certainement plus marécageuse qu'à présent, il devait être bien difficile d'y creuser un fossé de quelque profondeur sans qu'aussitôt il fût envahi par l'eau. Alors, quelle nécessité d'y détourner un cours d'eau ?

Vous voyez que les raisons ne manquent pas pour que les fossés des Laumes ne soient pas ceux décrits par César.

Mais permettez-moi de vous dire que vous les avez mal défendus, vos fossés. Et, voyez si je suis bon prince ! je vais vous enseigner le moyen de les défendre dans les discussions à venir.

Reprenez, si vous le voulez bien, la phrase où il est question du fossé intérieur : *quarum interiorem, campestrībus ac demissis locis, aqua ex flumine derivata complevit*.

Je vous ferai remarquer que les retranchements romains enveloppant la ville, il y avait des fossés creusés dans les lieux bas et d'autres qui couraient le long des collines à des altitudes diverses. Il est certain que César n'a dû songer à remplir d'eau que les fossés qui se trouvaient dans les plaines basses, ceux des hauteurs restant à sec ; alors, la phrase que je viens de citer peut très bien se traduire, un peu librement, j'en conviens, de la façon suivante :

« Il remplit de l'eau empruntée à un cours d'eau le fossé intérieur ; bien entendu, il ne s'agit ici que des fossés qui étaient creusés dans les lieux plats et bas. »

J'espère que vous ne m'en voudrez pas si ma traduction est quelque peu libre, puisque je vous fournis une leçon à

laquelle vous n'aviez peut-être pas songé et qui vient justement à l'appui de votre thèse. Je pense que cette fois vous rendrez justice à ma bonne foi.

Mais je ne vous cache pas que je préfère la traduction première : celle où les *loca campestria* et *demissa* ne se rapportent qu'au fossé intérieur. Je comprends cependant qu'on puisse adopter la seconde, qui me paraît défendable, je vous le dis très franchement.

Soyez assez bon pour continuer.

M. JULES TOUTAIN

Les arguments que M. Colomb essaie de tirer des passages de César qui concernent les *planities* qui s'étendaient devant l'oppidum sont parmi les plus surprenants qu'il ait invoqués.

Après avoir cité ces passages, au nombre de trois (VII, 69, 70 et 79), où il est dit que cette plaine mesurait en longueur 3 000 pas, M. Colomb écrit : « Voudriez-vous avoir la complaisance de me dire où il me serait possible de trouver devant le Mont-Auxois une plaine ayant 3 000 pas de long et pas plus de 3 000 pas ; car César est, là-dessus, aussi précis que catégorique. Ce n'est pas, je suppose, la plaine des Laumes qui, elle, est interminable. »

Notons que la précision catégorique de César est ici une invention, ou, si l'on préfère, une addition de M. Colomb au texte de l'écrivain. Car César a dit (VII, 69) : « *planities circiter millia passuum tria in longitudinem patetabat* ». Le mot « *circiter* » signifie environ, approximativement. M. Colomb n'en tient aucun compte. La mesure appelée par les Romains 1 000 pas est évalué à 1 478,50. Trois mille pas représentent : 4 435,50, soit en chiffres ronds 4 kilomètres et demi. Or, c'est là la distance qui sépare le pied du Mont Réa, au nord de la plaine des Laumes, du village de Pouillenay, au sud, au-delà duquel commencent deux vallées, celle de la Brenne qui descend de la région de Vitteaux, et celle de son affluent (?) la Lochère, qui arrose Marigny-le-Cahouët. Nous ajouterons, pour plus de précision encore, que, si l'on observe la plaine des Laumes du haut du Mont-Auxois, c'est bien dans ce sens qu'elle paraît s'étendre en longueur, *in longitudinem* ; par le fait de la perspective, les collines qui limitent cette plaine à l'Ouest, paraissent beaucoup moins éloignées que le village de Pouillenay, sis au fond de la plaine vers le sud.

Je réponds :

La querelle que vous me cherchez, Monsieur, à propos de *circiter* me semble quelque peu... germanique ; permettez-moi de vous dire que ce n'est pas encore aujourd'hui que vous me prendrez en flagrant délit d'altération volontaire des textes.

La preuve que mon intention n'était pas de dissimuler ce *circiter*, c'est que, dans ma citation, le mot se trouve à l'endroit même où César l'a mis. Veuillez vérifier.

(1) M. Tontain veut sans doute dire *affluent...* Que de flumina, bonté divine ! pour une localité où César n'en avait vu que deux !

D'autre part, bien loin de chercher à escamoter *circiter*, je vous affirme que si César avait oublié de l'écrire, je l'aurais, moi, sans aucun scrupule, rétabli d'office, car aucune personne sensée ne peut supposer que César a mesuré sa plaine avec une chaîne d'arpenteur graduée au millimètre, ou par des procédés trigonométriques d'une grande précision. Je suis même, pour ma part, convaincu que s'il avait disposé des appareils de mensuration les plus perfectionnés, il n'aurait pas perdu son temps à s'en servir pour mesurer rigoureusement une plaine dont il n'avait besoin de connaître les dimensions qu'approximativement.

Si donc je dis que la plaine qui s'étendait au pied de la colline d'Alésia « avait 3 000 pas et pas plus de 3 000 pas », cela ne signifie pas, croyez-le, que si vous me présentiez une plaine ayant 3 001 pas, je vous dirais qu'elle ne peut pas être la plaine dont parle César.

Je suis même disposé à admettre, soit en deçà, soit au delà, une marge assez large ; mais, si généreux que je sois en fait de marge, je maintiens que votre plaine des Laumes est beaucoup trop vaste pour pouvoir s'encadrer dans les limites que César assigne à la plaine d'Alésia.

Vous me dites que la distance qui sépare le pied du mont Rea du village de Pouillenay est précisément égale à 4 kilomètres et demi. Vous m'en voyez ravi ; mais, Monsieur, c'est beaucoup trop commode de choisir, dans une vaste plaine, deux points qui soient précisément distants de 3 000 pas et de dire ensuite : « Vous voyez ! la plaine que je vous offre a bien les 3 000 pas exigés ! »

Vous semblez oublier qu'à toutes les époques et dans tous les pays, c'est la plus grande dimension d'un objet qui est considérée comme sa longueur, et non la distance qui sépare deux points arbitrairement choisis de cet objet.

Votre façon de mesurer les longueurs me rappelle que, discutant un jour avec Matruhot, je lui disais :

« Mais, mon pauvre vieux, ta plaine est dix fois trop vaste pour être celle dont parle César ! »

Matruhot, lui, ne niait pas que la plaine des Laumes ne fût vaste. Il me répondit : « Eh bien ! de quoi t'embarrasses-tu ? Dans une grande plaine, on peut en découper autant de petites qu'on le désire ! »

Bien qu'il me parlât avec un grand sérieux, je ne vous cache pas que je crus à une plaisanterie d'essence bourguignonne ; mais, en vous lisant, je m'aperçois qu'il me servait un argument familier aux gens de l'Auxois, puisque, à votre tour, dans cette grande plaine des Laumes, vous m'en « décou-

pez » une qui a précisément les dimensions qui vous conviennent !

Je maintiens donc ma manière de voir : La plaine des Laumes est beaucoup trop vaste pour que le texte de César s'y applique.

Voyons plus avant !

M. JULES TOUTAIN

M. Colomb, quelques lignes plus loin, commet un autre faux sens à propos de l'expression « *intermissa collibus* », appliquée par César à la plaine longue de 3 000 pas qui s'étend devant l'oppidum gaulois (VII, 70). « *Intermissus*, dit-il, dans les Commentaires, a toujours le sens d'interrompu. » C'est là une erreur. M. Colomb connaît-il le « *Totius latinitatis Lexicon* » de Forcellini, ouvrage classique en matière de traduction et d'explication des textes latins ? Qu'il le consulte. Au mot *intermissus*, il lira : « *Primum pertinet ad ea quæ media inter alia sita sunt, i. q. interpositus, interjectus.* » Donc le mot *intermissus* désigne d'abord ce qui est placé entre d'autres choses, ce qui est interposé. Et quels exemples cite Forcellini ? Précisément notre texte : *Planities intermissa collibus*, qu'il explique ainsi : *media inter colles, interjecta*. Et il ajoute deux autres textes, également empruntés à César : *hoc intermisso spatio* (VII, 72), qu'il explique par le mot *intervallo* ; — *vallis intermissa* (VIII, 9), qu'il explique par le mot *intermedia*. Un espace *intermissus*, c'est un intervalle. Une vallée *intermissa* c'est une vallée intermédiaire, dans le passage cité, une vallée placée entre deux troupes ennemis. Il ne peut donc y avoir de doute sérieux sur le sens de l'expression : « *planities intermissa collibus* » ; il s'agit d'une plaine placée entre des collines, entourée de collines.

C'est exactement le cas de la plaine des Laumes. On ne peut vraiment qu'être étonné de trouver sous la plume de M. Colomb des expressions comme : « La plaine des Laumes est interminable », ou encore : « La plaine des Laumes est largement ouverte du côté de l'ouest où elle se prolonge indéfiniment. » Il y a là une inexactitude si flagrante, que l'on est en droit de se demander si M. Colomb a vu le pays dont il parle. La plaine est entourée d'une ligne presque continue de collines ; cette ligne n'est interrompue que là où débouchent, venant de l'est les deux vallées de l'Oze et de l'Ozerain, qui encadrent le Mont-Auxois, venant du sud les deux vallées précitées de la Brenne et de la Lochère, et là où la Brenne prend sa direction vers le nord-ouest et Montbard. Partout ailleurs de hautes collines encerclent la plaine, la dominant en moyenne de 150 à 180 mètres. Tandis que le niveau de la plaine est, aux environs de la station des Laumes-Alésia, à 240 mètres au-dessus du niveau de la mer, à l'est le Mont-Auxois atteint 418 mètres, au sud-est la montagne de Flavigny 391 mètres ; au nord-ouest et au sud, la Croix de Mussy dresse son promontoire à 418 mètres, les collines de Vénarey, de Cormaillon s'approchent de 400 mètres ; à l'ouest, en face du Mont-Auxois, Grignon occupe un piton haut de 350 mètres ; puis au nord, les hauteurs de Seigny et de Ménétreux se dressent à 396, 398, 400 mètres et la cime du Mont Réa est à 386 mètres.

De toutes les brèches qui interrompent cette ligne de hauteurs, la plus large est celle par laquelle la Brenne, accompagnée du Canal de Bourgogne, s'échappe vers Montbard, entre le pied du Monticule de

Grignon au sud et les dernières pentes des hauteurs de Seigny et de Ménétroux au nord-est. Or, cette brèche dépasse à peine 2 kilomètres.

Il est donc matériellement inexact que la plaine des Laumes soit interminable, qu'elle se prolonge indéfiniment du côté de l'Ouest. Son aspect correspond, au contraire, avec toute la précision désirale à la description à la fois très sobre et très nette, qu'en donne César, « *planities intermissa collibus* ». J'entendais récemment un des maîtres géographes de la Sorbonne employer, pour la caractériser, l'expression : « *cirque entouré de collines* ».

A ceci je ne répondrai qu'un mot :

Oui, Monsieur, quoi que vous en disiez, j'ai vu les pays dont je parle, et je les ai peut-être mieux vus que vous, qui trouvez qu'une brèche de deux kilomètres (deux kilomètres qui, en réalité, en font bien trois), pratiquée dans un cercle de collines, est une brèche insignifiante ; moi, je la trouve suffisante pour que votre plaine *intermissa collibus* ne soit pas, ainsi que vous le prétendez, « *entourée de collines* ». Savez-vous qu'une plaine qui communique par une brèche large de deux à trois kilomètres avec une autre plaine, cela ressemble terriblement à la même plaine qui continue ?

Savez-vous que 3, c'est les trois quarts de 4 ? Il me paraît bien difficile de prétendre qu'une plaine le long de laquelle les collines font défaut sur les trois quarts ou tout au moins sur les deux tiers de sa longueur est une plaine « *entourée de collines* ».

Qu'en pensez-vous ?

Je trouve donc « *matériellement exact* », quoi que vous en disiez, que la plaine des Laumes se prolonge indéfiniment du côté de l'ouest, car elle s'échappe vers l'ouest par la trouée de 3 kilomètres au moins qui existe entre la base du Mont Réa et le pied du promontoire avancé de la colline de Mussy.

Mon érudition, je le reconnaiss bien sincèrement, est loin d'atteindre la hauteur de la vôtre ; mais si l'autorité de Forcellini et celle des géographes de la Sorbonne vous oblige à traduire *planities intermissa collibus* par « *cirque entouré de collines* », la large brèche par laquelle s'échappent la Brenne, l'Ozerain et le canal de Bourgogne empêchera toujours la plaine des Laumes d'être identifiée avec la plaine que décrit César.

Oui ! Monsieur, j'ai vu tout cela !... Et vous n'avez jamais vu Alaise ! Allez donc y faire un petit tour ! Ne serait-ce que pour la beauté du paysage et pour l'affabilité des habitants, vous ne regretterez pas votre déplacement.

De plus, à l'aspect de la plaine de Myon qu'il faut être

« *cul-de-jatte* » pour bien voir, si l'on en croit M. Piroutet, mais que vous distinguerez tout de même, vous comprendrez que votre façon de traduire *intermissa collibus* par « *entouré de collines* » me comble de satisfaction.. Il n'y a pas la moindre brèche, à Myon, dans le cercle continu de collines qui entoure la plaine, pas la moindre interruption.

C'est donc avec joie que j'admetts le sens que vous donnez à *intermissa*, et vous pouvez être sûr que, dorénavant, je ne lui en attribuerai pas d'autre. C'est d'ailleurs ce que je faisais, mais je suis bien aise que votre opinion et celle de Forcellini viennent confirmer la mienne.

M. JULES TOUTAIN

En terminant, M. Colomb croit devoir faire une aimable et délicate allusion à une polémique qui s'est élevée entre M. S. Reinach et moi, à propos d'une découverte archéologique faite sur le Mont-Auxois en 1912 et de l'interprétation que j'en ai donnée. M. Colomb se serait bien gardé d'invoquer l'autorité de M. S. Reinach, s'il savait en quels termes le savant directeur du Musée de Saint-Germain-en-Laye a formulé son jugement sur l'ouvrage intitulé : *L'Enigme d'Alésia*.

Je réponds :

Veuillez, Monsieur, m'excuser de m'être permis une petite malice relativement à une découverte que vous avez faite sur le Mont-Auxois. Il m'importe fort peu, je vous assure, que votre sépulture dolménique soit ou ne soit pas un four de boulanger. Même si, ce que j'ignore, vous vous étiez trompé, votre réputation méritée d'homme érudit et savant ne saurait en souffrir : chacun de nous peut se tromper !

Mais, j'y pense, il y aurait peut-être un moyen de concilier les deux interprétations et de mettre ainsi tout le monde d'accord : ce serait d'admettre que votre sépulture dolménique est un four crématoire !

D'ailleurs, je vous répète que cela m'est parfaitement égal, n'étant point archéologue.

Quant à mon cher « *cacique général* » Salomon Reinach, que j'estime et dont j'admire autant le profond savoir que le caractère, je connais son opinion sur mon *Enigme d'Alésia* : il a pris soin de me l'écrire quand je lui ai offert mon livre, et, quelle que puisse être son autorité en pareille matière, je n'en ai pas été ému.

Tenez-vous à ce que je publie sa lettre ? Elle ferait pendant à celle que j'ai, à la même époque, reçue de mon bon camarade Jullian, et toutes deux pourraient servir de base à une discussion tendant à prouver que les savants les plus justement illustres peuvent quelquefois errer.

Je sais donc très bien ce que MM. Salomon Reinach et Camille Jullian pensent de mon œuvre ; mais comme, en matière de science je n'ai pas l'esprit de foi ; que je suis, contrairement à vous, à ce qu'il me semble, très peu impressionné par l'argument d'autorité ; que j'ai l'audace de penser que tout le monde, même un membre de l'Institut, peut se tromper, et qu'on ne m'a jusqu'ici pas démontré que, dans la question d'Alésia, c'est moi qui suis dans l'erreur, j'en conclus naturellement que c'est l'Institut qui s'égare.

Pardonnez-moi ce blasphème !

Mais j'ai, au cours d'une vie déjà longue, vu s'écrouler tant d'idoles et s'effondrer tant de théories réputées inébranlables, que rien n'est plus naturel que la réserve avec laquelle j'accueille les dogmes en apparence les plus solides, et je pense que vous devez comprendre pourquoi je n'accorde qu'une confiance... provisoire à ceux qui les proclament.

Et voilà pourquoi l'argument d'autorité, dont vous me paraissiez faire si facilement état, n'a, à mes yeux, qu'une valeur très relative.

Monsieur, j'ai terminé ! Si, dans la chaleur de la discussion, je me suis exprimé avec une vivacité que vous avez trouvée excessive, je vous en fais toutes mes excuses.

Il est possible que j'aie, parfois, mis un peu de malice dans ma riposte, mais soyez assuré que je n'y ai mis aucune méchanceté. Si vous me connaissiez, vous sauriez que j'en suis incapable.

En tout cas, je vous prie d'agrérer l'expression des sentiments tout à fait confraternels d'un de vos vieux « archicubes », qui tient particulièrement à votre estime, mais qui, après l'étude sincère qu'il a faite de votre argumentation, a le regret de vous dire qu'il est plus enfoncé que jamais dans le bourbier de son impénitence.

G. COLOMB.